

dienne l'influence réunie de l'âge de la population, de l'âge des femmes mariées et de leur proportion devient de plus en plus favorable à la natalité entre 1871 et 1821, mais que depuis cette dernière année la tendance a été moins favorable.

Les aspects économique et social de l'état conjugal sont importants pour toutes les parties de la population—pour les personnes célibataires, veuves et divorcées aussi bien que pour les personnes mariées. Les causes qui déterminent les variations de l'état conjugal de la population en général se rattachent en grande partie à ces aspects économique et social. Ainsi, c'est un fait reconnu que les mariages tendent à augmenter dans les pays occidentaux en temps de prospérité; lorsque les temps sont difficiles, plusieurs, particulièrement aux premiers âges nubiles, doivent ajourner leurs projets jusqu'au retour de-meilleures conditions. Les guerres, non seulement encouragent le mariage, mais sont ordinairement suivies d'une augmentation du veuvage et du divorce et entraînent dans leur sillage des transformations sociales de grande conséquence.

Tendances dans l'état conjugal depuis 1871.—L'état du mariage est accompagné d'avantages définis de stabilité et de prospérité. C'est l'état qu'embrasse environ 75 p.c. de la population née vivante: c'est l'état normal. L'exposé ci-dessous montre, semble-t-il, que depuis soixante-dix ans la population canadienne se prévaut de plus en plus des avantages offerts par la vie matrimoniale.

POURCENTAGES DE POPULATION MARIÉE, 1871-1941

Recensement	P.c. dans l'état du mariage		P.c. de ceux qui ont déjà été mariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1871.....	30-70	31-42	32-78	35-95
1881.....	31-55	32-28	33-87	37-41
1891.....	32-36	33-37	34-91	38-81
1901.....	33-76	34-51	36-45	40-29
1911.....	35-11	37-08	37-52	42-47
1921.....	37-57	38-39	40-30	44-04
1931.....	37-89	38-74	40-75	44-58
1941.....	40-06	40-89	43-68	48-13

Il importe de noter que depuis soixante-dix ans la population, dans son ensemble, a 'vieilli' (voir sous distribution d'âge, p. 94) et que c'est là l'une des raisons de l'augmentation indiquée, bien qu'il faille opposer à ce fait le retardement général du mariage au premier âge nubile. A la lumière de ces faits, la variation a été relativement légère—pour les hommes comme pour les femmes, elle a été effectivement à la baisse de 1871 à 1901, à la hausse jusqu'en 1921, à la baisse de nouveau en 1931 et à la hausse en 1941.*

L'influence de l'immigration et de l'émigration sur l'état conjugal est également significative. Antérieurement à 1901, le mouvement d'entrée et de sortie de la population au Canada était en définitive un mouvement de sortie vers les États-Unis, mais ce n'était pas un mouvement d'adultes célibataires. Les statistiques révèlent qu'à cette époque la proportion de célibataires ne diminuait pas. Elle augmentait plutôt. Ce mouvement dura jusqu'aux environs de 1896, alors que commença l'immigration européenne intense au Canada. Ces immigrants se composaient en majeure partie d'hommes célibataires, jeunes peut-être, mais dans l'impossibilité de se marier avant de s'établir. Leur présence causa au début un déclin dans la propor-

* Pour analyses plus détaillées, voir Recensement de 1931, vol. I, pp. 213-216.